

BIENVENUE

Séance d'information publique

Travaux chemin des Abbesses, Auvernier

Présentation intervenants

Commune de Milvignes

- Mme Roxane Kurowiak : Conseillère communale – Travaux publics, SI et Environnement
- M. Angelo Suffia : Chef du Service Technique et de la Mobilité (STM)

Eli 10 SA - Eau, électricité et éclairage public

- M. Stéphane Principi : Responsable exploitation eau potable
- M. Silvère Pittet : Responsable exploitation électricité

Mauler SA - Ingénieurs civils

- M. Antonio Quesada : Chef de projet – direction de travaux (CP - MSA)
- M. Cédric Haldemann : Direction de travaux (DT - MSA)

S. Facchinetti SA - Entreprise de construction

- M. Alain Matile : Conducteur de travaux (CT - SFSA)

Introduction

Les éléments déclencheurs du projet sont:

- Une panne du réseau d'éclairage public sur l'ensemble du secteur le 18 décembre 2023 ;
- Entraînant une panne du réseau électrique basse tension sur l'ensemble du secteur le même jour.

Ce qui a impliqué :

- Une réflexion de la Commune sur l'état global de ses infrastructures ;
- Une demande d'intentions auprès des services tiers (Viteos, Swisscom, Groupe E, Ello).

Projet

Le Conseil général a voté un crédit de CHF 2'634'000.- le 12.12.2024

Remplacement des infrastructures existantes:

- Collecteur d'eaux usées;
- Conduite d'eau potable (mesure de renouvellement du PGA);
- Réseau (tube/câble) d'électricité et d'éclairage public;

Infrastructure nouvelle:

- Nouveau collecteur d'eaux claires;

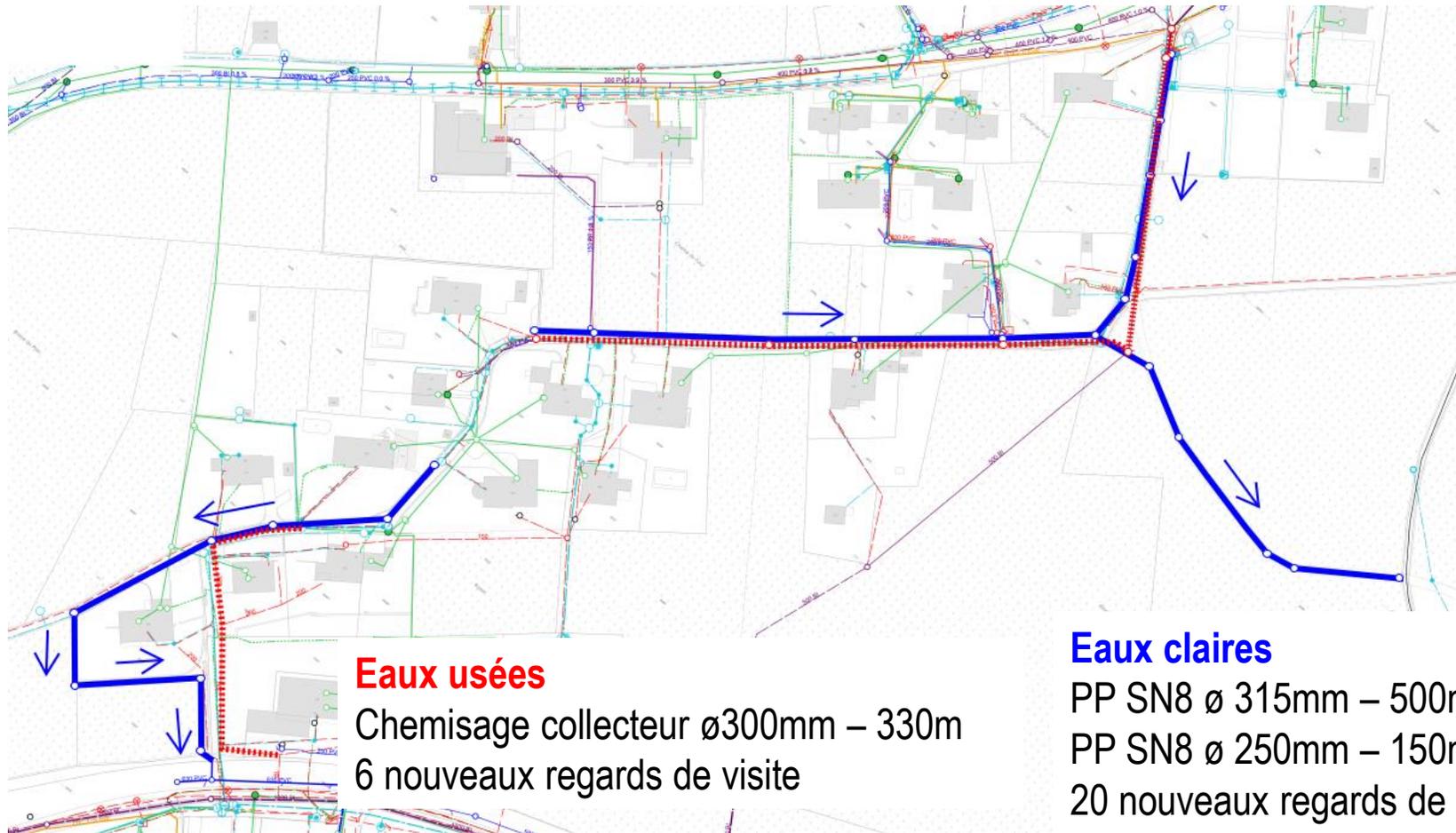
Réfection de la chaussée:

Remplacement de l'infrastructure et de la superstructure de la chaussée.

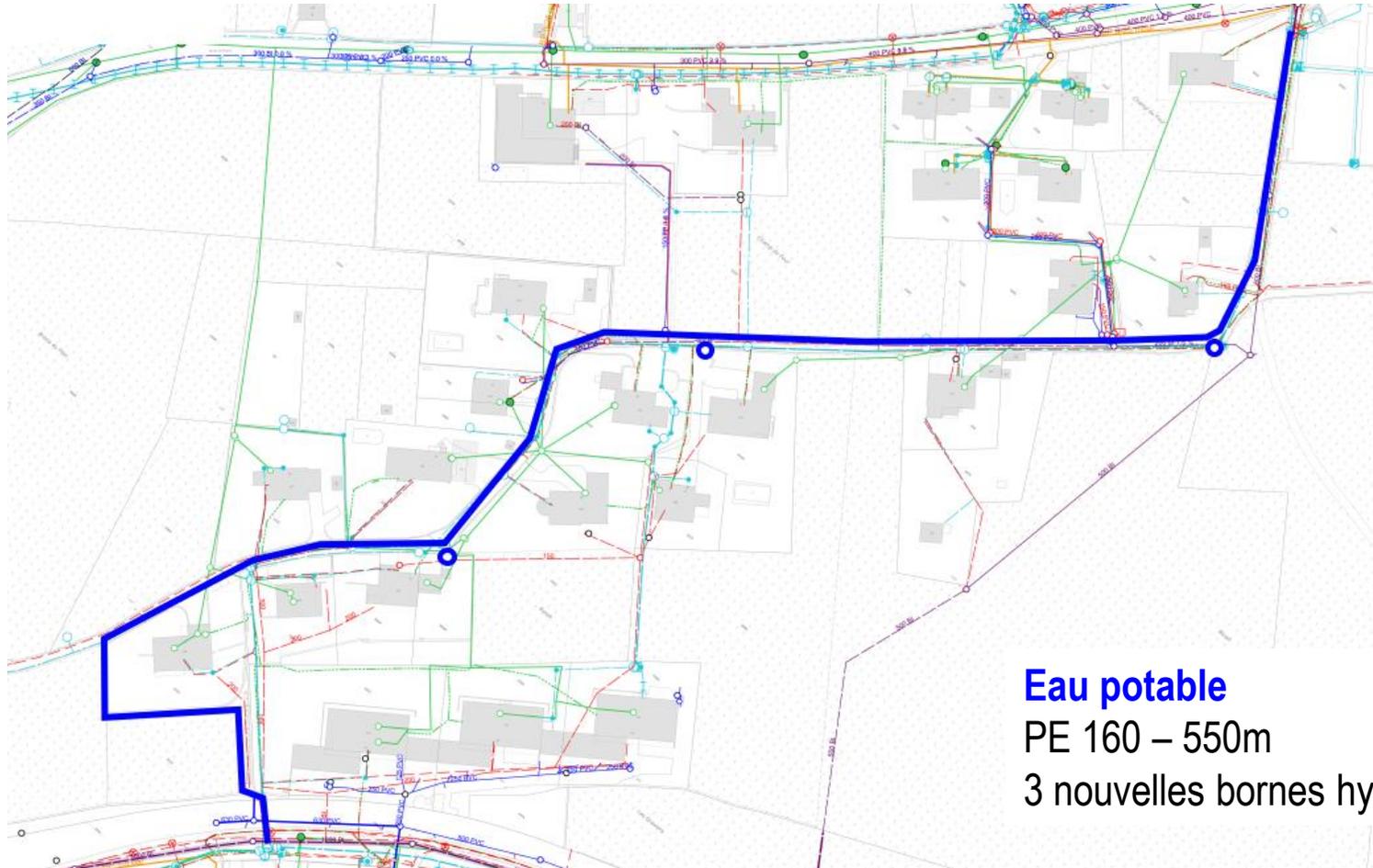
Périmètre du projet



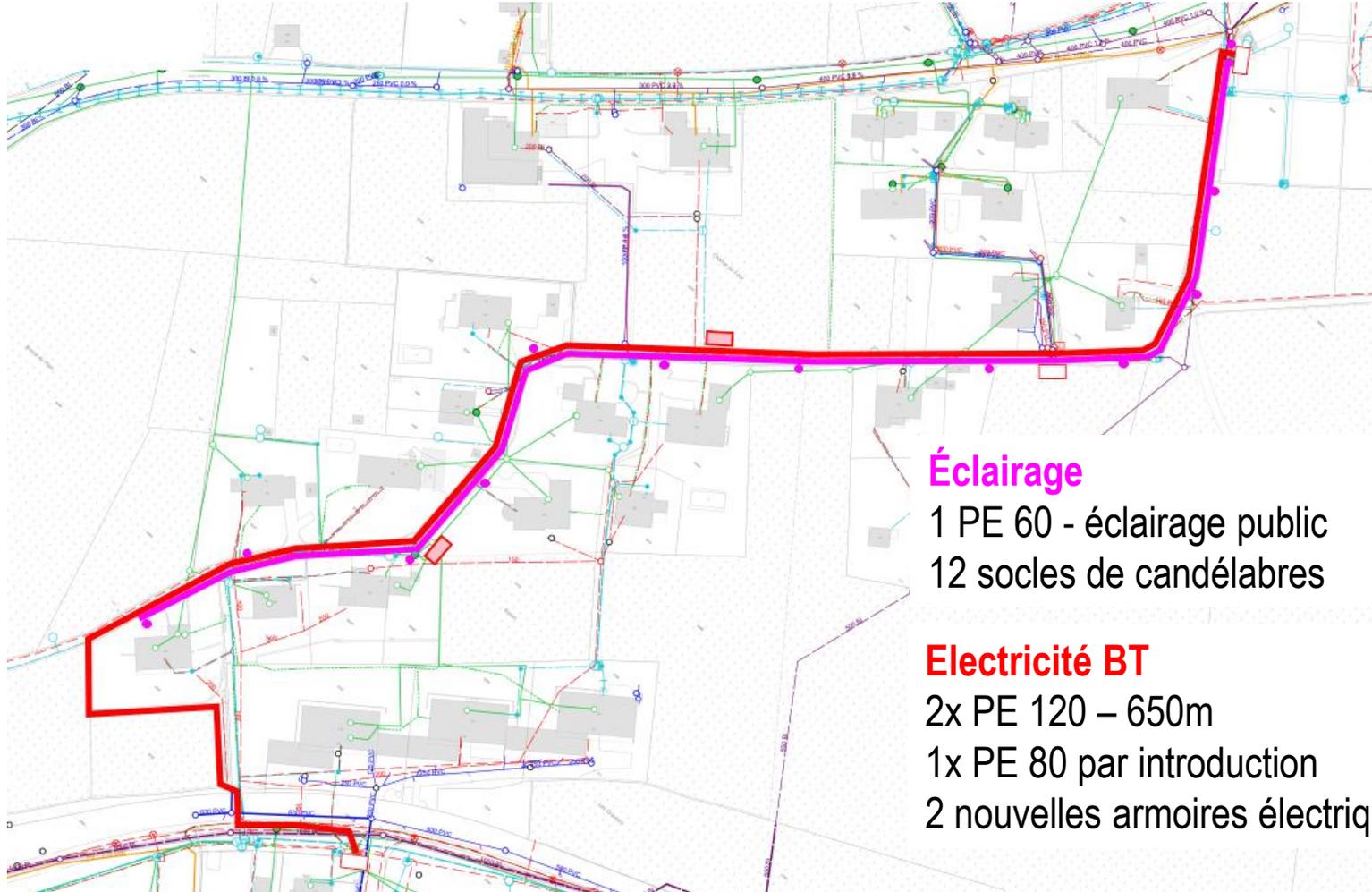
Projet – Évacuation des eaux



Projet – Eau potable



Eau potable
PE 160 – 550m
3 nouvelles bornes hydrantes



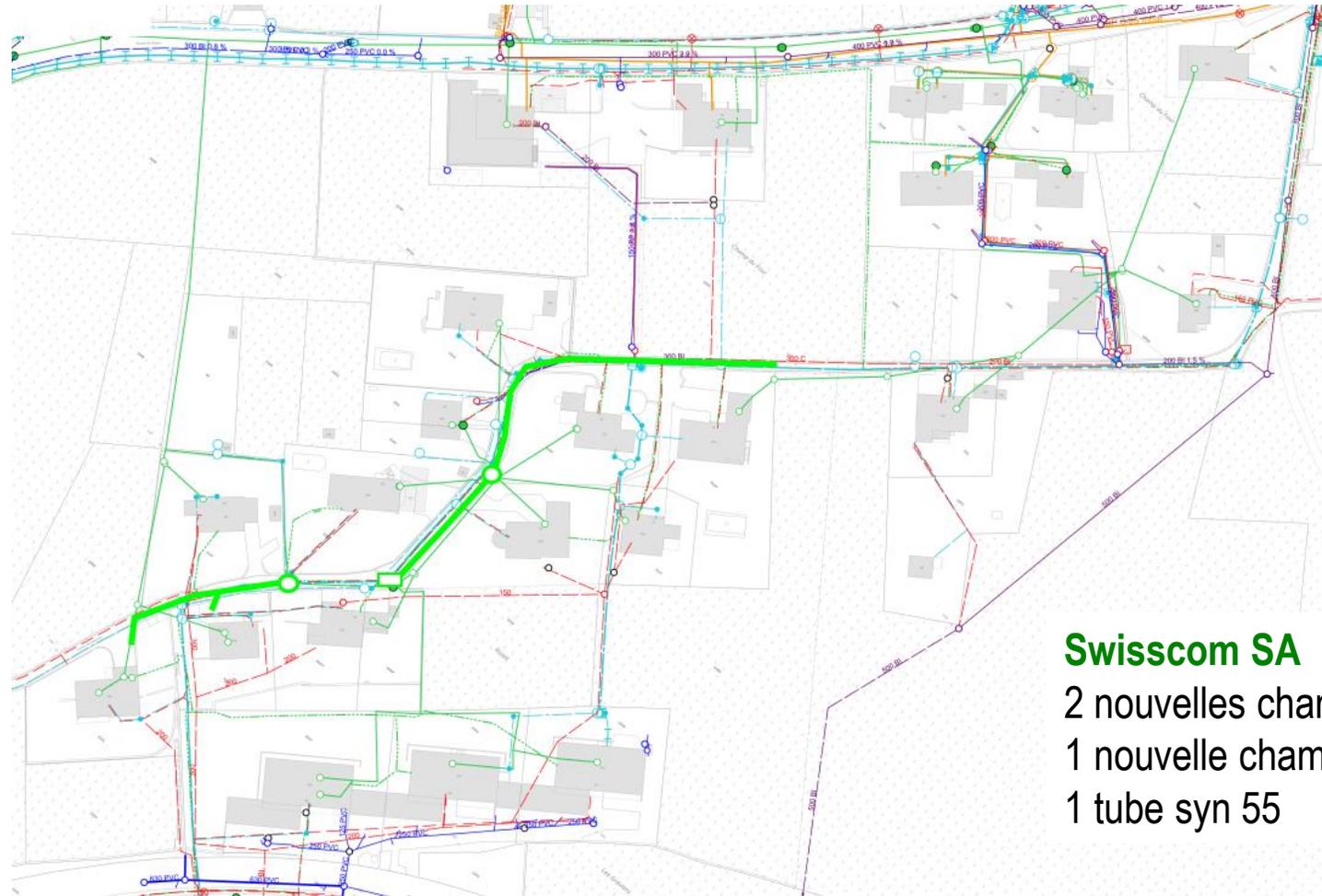
Éclairage

1 PE 60 - éclairage public
12 socles de candélabres

Electricité BT

2x PE 120 – 650m
1x PE 80 par introduction
2 nouvelles armoires électriques

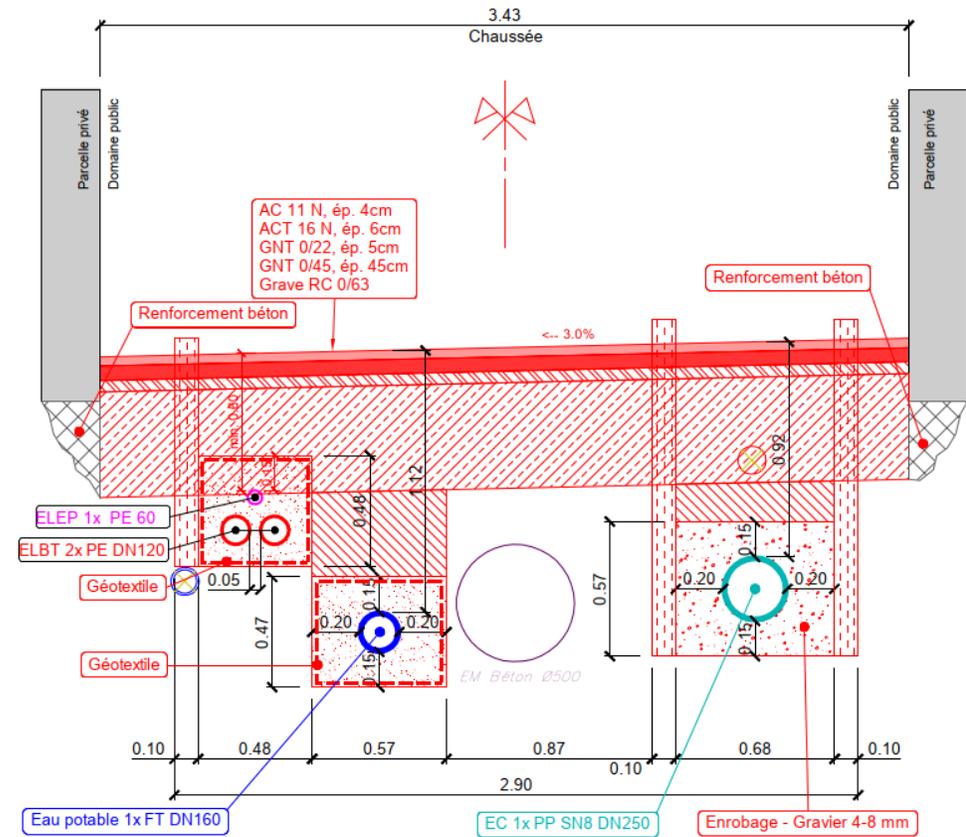
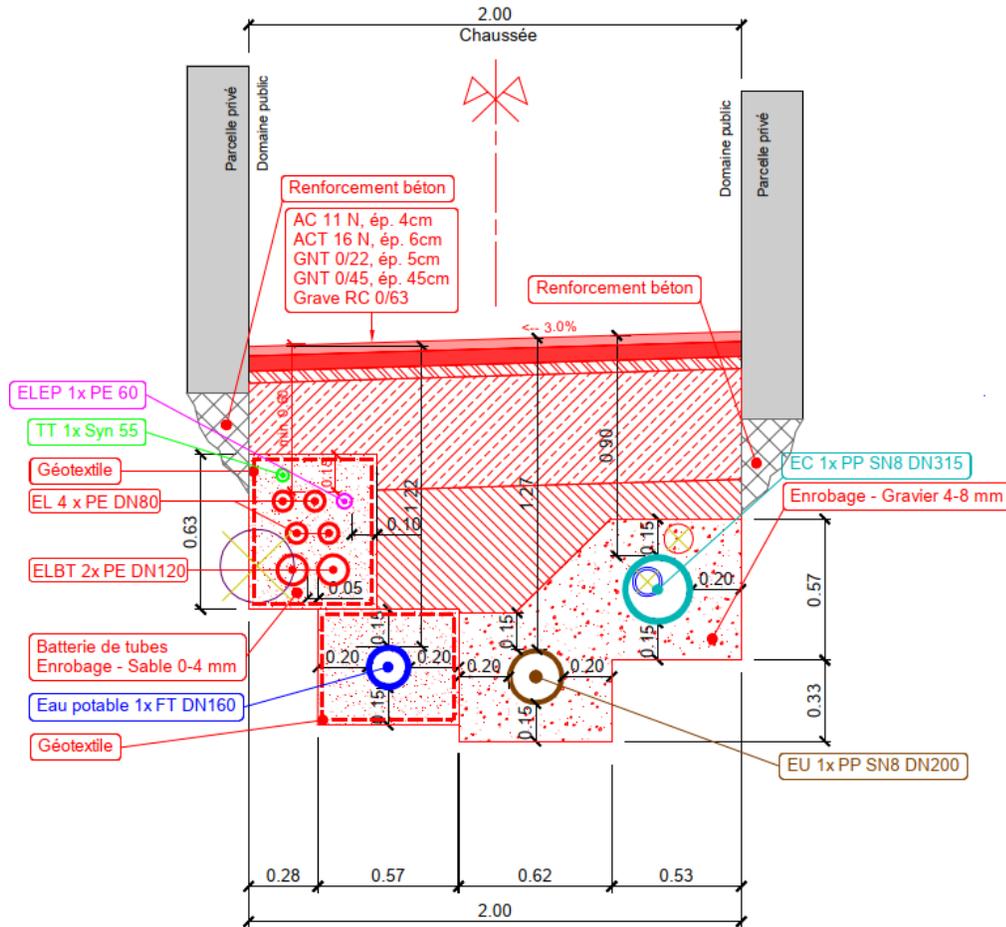
Projet – Communications



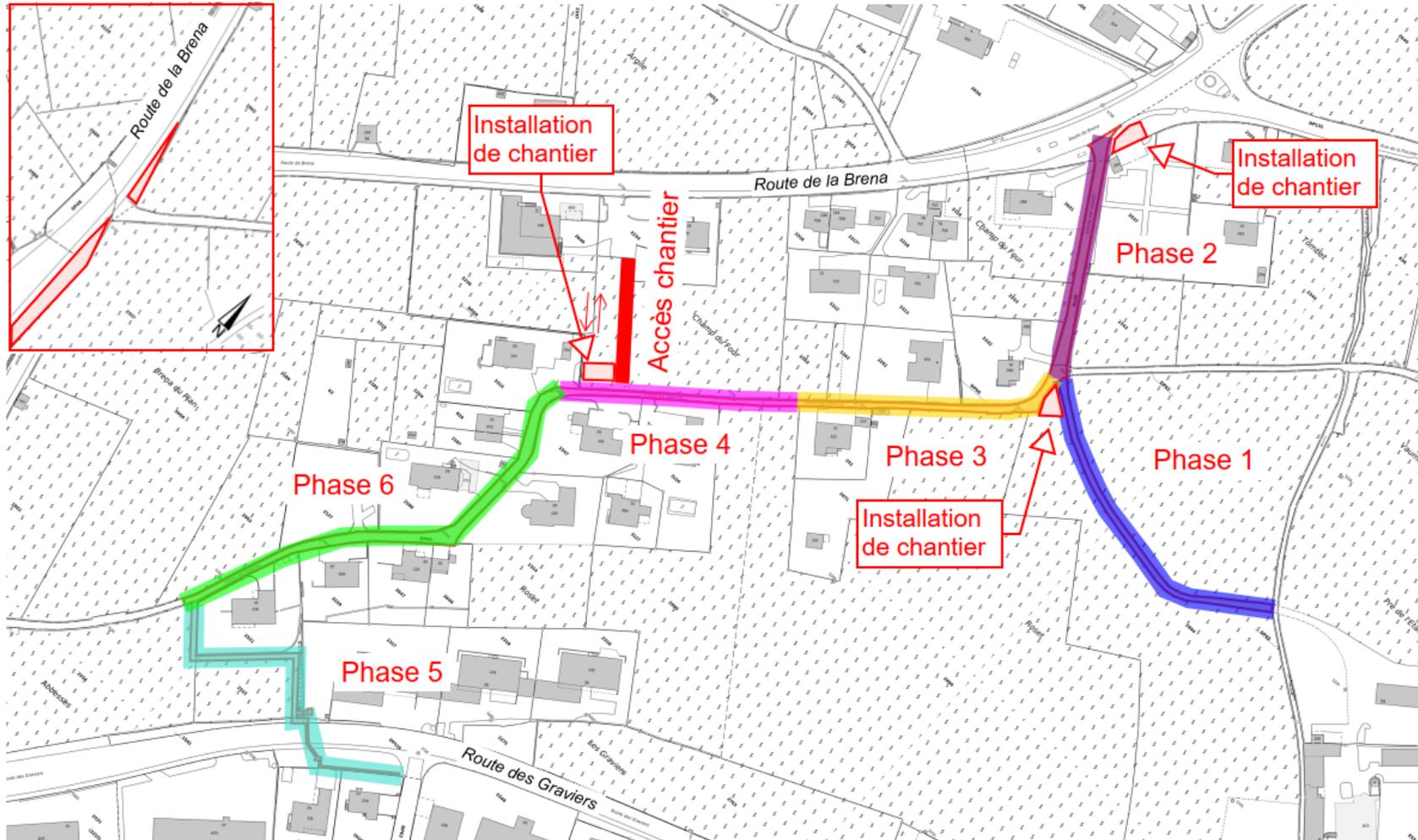
Swisscom SA

- 2 nouvelles chambres
- 1 nouvelle chambre gatic
- 1 tube syn 55

Cadastre souterrain coupe type



Planification travaux



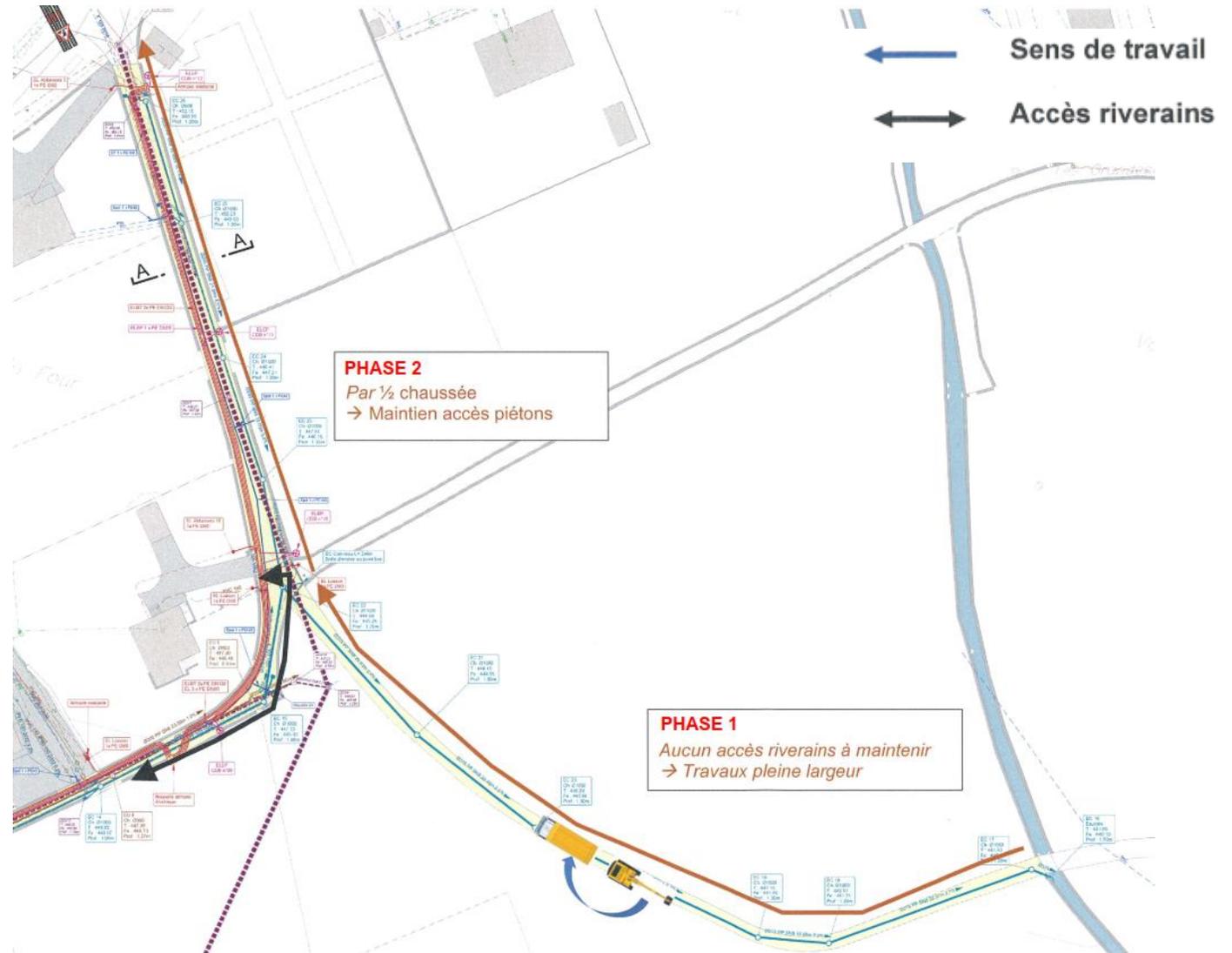
Planification travaux

Constat de preuve à futur	Phase 0	Février 2025
Ch. des Abbesses - Est	Phase 1	Mars 2025 – 2 semaines
Ch. des Abbesses - Est	Phase 2	Avril/Mai 2025 – 8 semaines
Ch. des Abbesses - Milieu	Phase 3	Juin/Juillet 2025 – 8 semaines
Ch. des Abbesses - Milieu	Phase 4	Aout/Oct. 2025 – 8 semaines
Ch. des Abbesses - Ouest	Phase 5	Oct./Nov. 2025 – 4 semaines
Ch. des Abbesses - Ouest	Phase 6	Nov./Mars 2026 – 8 semaines
Pose couche de roulement	Phase 7	Avril/Mai 2026 – 2 semaines

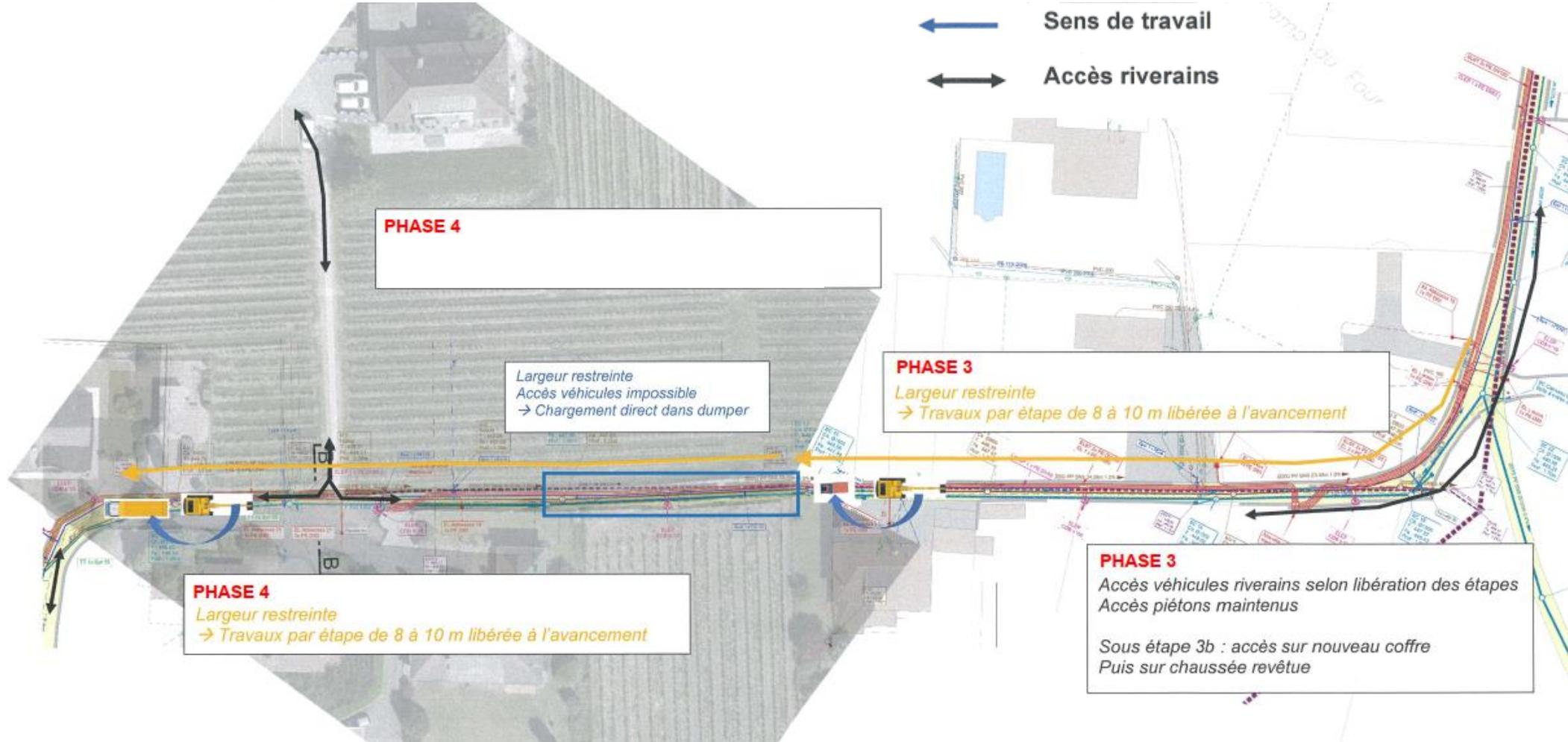
Circulation :

- Le chemin des Abbesses sera fermé à la circulation par secteurs.

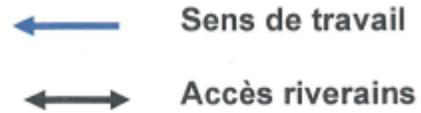
Gestion des accès



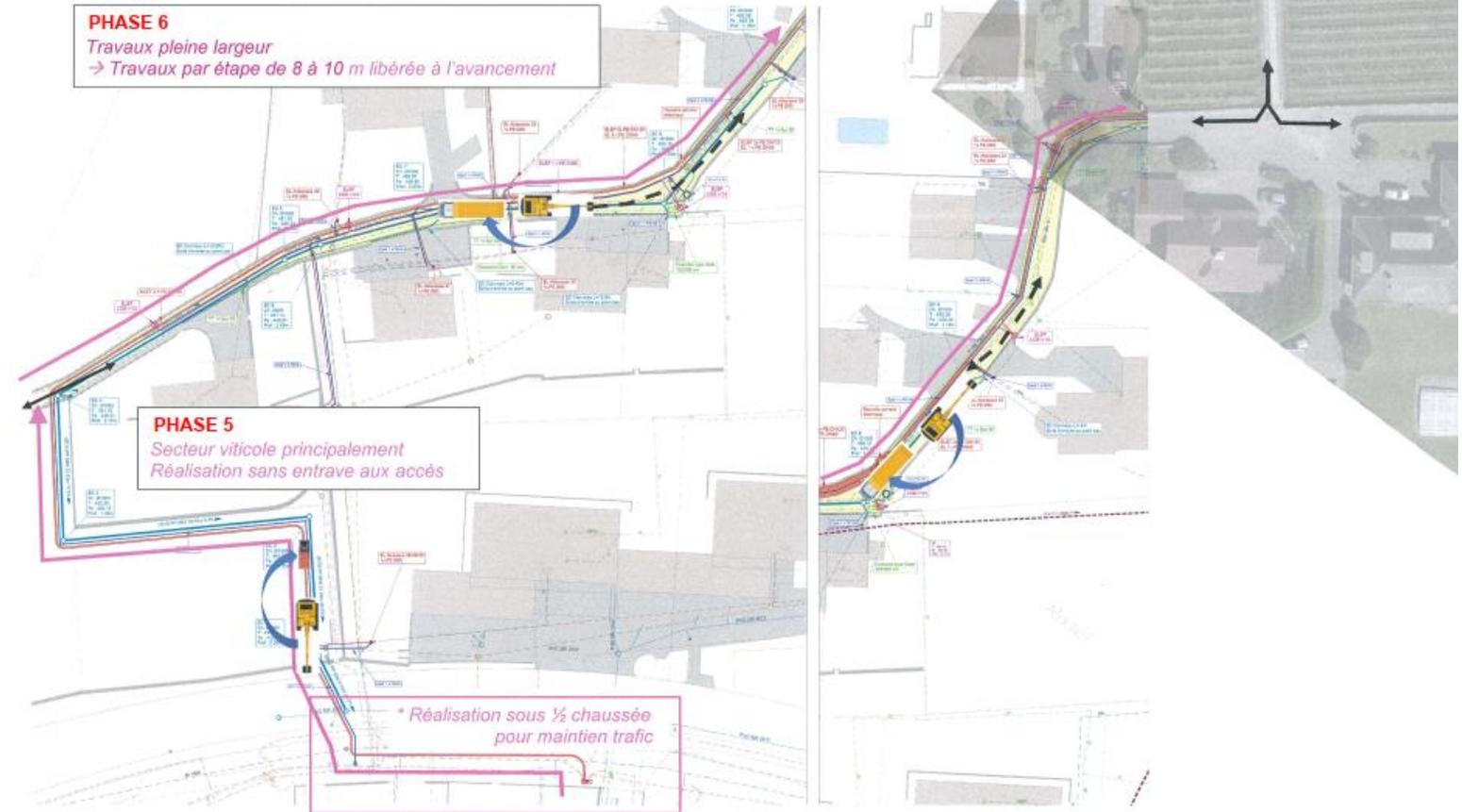
Gestion des accès



Gestion des accès



PHASE 6
Accès selon accord oral avec M. Colomb du domaine Bouvet-Jabloir et M. Cantoni



Garanti en tout temps !!!

Au minimum à pied et sécurisé

- Le STM en compagnie de la DT et de l'entreprise reste à disposition pour mettre en place une communication efficace et adaptée
- Egalement à disposition pour s'accorder avec les véhicules de livraison

Services généraux

- **Déchets urbains** : conteneur enterré en service
- **Déchets verts** : comme d'ordinaire → cas échéant extrait de la zone de chantier par entreprise
- **Distribution réseaux** (eau, électricité) : en principe garanti, coupures planifiées et annoncées (sauf urgences)

Services pour propriétaires privés

- **Raccordements aux réseaux des privés** (eau, électricité, eaux claires et eaux usées)

Mauler SA, Eli10 SA et S. Facchinetti SA s'approcheront des propriétaires pour proposer l'assainissement des branchements privés, avec l'établissement d'un devis pour les travaux privés (formulaire reçus).

- **Raccordements au réseau séparatif eaux claires et eaux usées**

Pour rappel, dès que la Commune met un secteur en séparatif, la mise en conformité par le propriétaire doit être réalisée **dans un délai de 5 ans** selon le règlement communal d'application du PGEE. Afin d'alléger l'investissement, la Commune recommande que ces travaux privés se fassent en même temps que les travaux publics, afin que les privés puissent bénéficier des prix (réduits) du chantier communal, ainsi que de la subvention communale jusqu'à 20% des travaux, mais au maximum CHF2'000.- par parcelle.

- **Mise à terre pour les introductions** : Eli 10 SA, se chargera de ce point.

Remerciements

Toute l'équipe des travaux vous dit déjà...



pour votre compréhension et patience pendant les travaux et de respecter la signalisation en place pour la sécurité de tous

Questions



**Merci pour votre
attention**